



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

Préfecture

Direction des relations avec les collectivités locales

Bureau des enquêtes publiques et installations classées

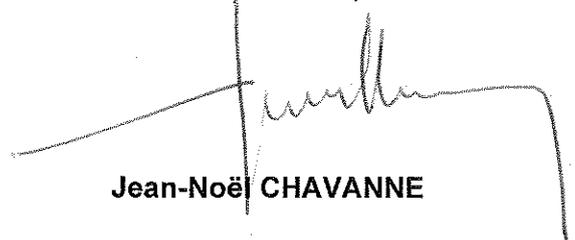
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CoDERST

Séance du 7 février 2019

- POINT N° 1 : Demande d'insalubrité réductible de la maison sise à Altenach, 5 rue du 24 novembre  
✓
- POINT N° 2 : Projet d'arrêté portant prescriptions complémentaires à la société STOCKMEIER URETHANES France Sas à Cernay  
✓
- POINT N° 3 : Projet d'arrêté portant prescriptions complémentaires à la société DU PONT DE NEMOURS France Sas pour l'exploitation de son site « Satellite 1 » à Uffholtz  
✓

Le conseil a émis un avis favorable à l'ensemble des points examinés ci-dessus.

Le Président,



Jean-Noël CHAVANNE